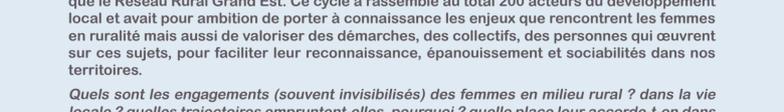


Terres d'Échos #43

LA LETTRE DE CITOYENS & TERRITOIRES GRAND EST

- Janvier/Février 2024 -



Cette édition sera consacrée au cycle de rencontres sur La Place des femmes en milieu rural organisé en 2023 par l'association en partenariat avec la Fédération régionale des MFR ainsi que le Réseau Rural Grand Est. Ce cycle a rassemblé au total 200 acteurs du développement local et avait pour ambition de porter à connaissance les enjeux que rencontrent les femmes en ruralité mais aussi de valoriser des démarches, des collectifs, des personnes qui œuvrent sur ces sujets, pour faciliter leur reconnaissance, épanouissement et sociabilités dans nos territoires.

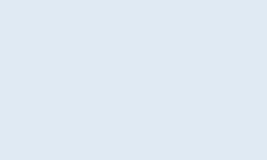
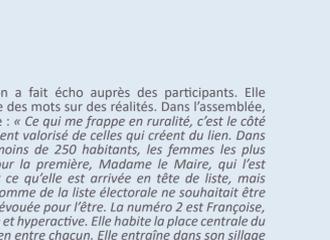
Quels sont les engagements (souvent invisibles) des femmes en milieu rural ? Dans la vie locale ? quelles trajectoires empruntent-elles, pourquoi ? quelle place leur accorde-t-on dans l'espace public : au sens physique, tout comme leur participation et représentation dans les processus locaux de décision ? Retour sur les réflexions qui ont émanées de ces trois rencontres régionales ...

INITIATIVES TERRITORIALES

LA PLACE DES FEMMES EN MILIEU RURAL

Les femmes « tiennent la campagne »

Lors de la toute première rencontre du cycle « Femmes en milieu rural : celles qui restent », la parole a été donnée à Sophie ORANGE, sociologue et autrice « Des femmes qui tiennent la campagne », un ouvrage co-écrit avec Fanny RENARD, le fruit d'un travail de recherche déployé dans des espaces ruraux de l'Ouest de la France. Parmi ses propos tenus ce jour-là, Sophie ORANGE expliquait que la place de la femme est souvent vu en contrepoint de celle de l'homme voire en déficit : les femmes resteraient en milieu rural parce qu'elles n'ont pas le choix. Le modèle de réussite sociale inconsciemment accepté est le départ pour "la grande ville". Pourtant, les autrices abordent le sujet en sens inverse : les femmes choisissent de rester dans leur petite commune et cela leur convient. D'autant plus que les institutions locales (collectivités, entreprises, associations, ...) ont besoin d'elles et œuvrent à les retenir. Elles tiennent ce qu'on appelle les institutions féminines à la campagne qui vont contribuer fortement à la permanence du lien social, et ce de par leurs engagements dans le secteur du « care » (soin, aide à la personne : en ephad, en tant qu'aides à domicile, coiffeuse, esthéticiennes, ATSEM...). Alors que les lieux traditionnels de réunion masculine périclitent, les institutions féminines fleurissent : on trouve plus souvent un salon de coiffure qu'une boulangerie dans les communes rurales. La principale difficulté est que leurs actions restent invisibilisées car elles-ci sont perçues comme une prolongation des tâches domestiques privées encore très largement attribuées aux femmes.



Cette intervention a fait écho auprès des participants. Elle permet de mettre des mots sur des réalités. Dans l'assemblée, Isabelle témoigne : « Ce qui me frappe en ruralité, c'est le côté invisible et rarement valorisé de celles qui créent du lien. Dans mon village de moins de 250 habitants, les femmes les plus connues sont, pour la première, Madame le Maire, qui l'est devenue non par ce qu'elle est arrivée en tête de liste, mais parce qu'aucun homme de la liste électorale ne souhaitait être maire. Elle s'est dévouée pour l'être. La numéro 2 est Françoise, octogénaire drôle et hyperactive. Elle habite la place centrale du village et fait le lien entre chacun. Elle entraîne dans son sillage la petite commission culturelle pour organiser des lotos, des repas thématiques, la fête des voisins... Tout le monde l'aime Françoise ! Ça n'a l'air de rien, mais au fond, c'est beaucoup pour elle que les gens viennent et repartent avec le sourire. Parce qu'il s'est passé un « truc » qui crée du lien et de la solidarité au sein du village ».

Lors de cette rencontre a été évoqué le programme ERRE par Christine HENRY, membre de l'Association des Maires Rurales de France. Parce que la moitié des féminicides se produisent en milieu rural, bien que n'y réside qu'un tiers de la population, l'association a lancé une action nommée « Élu Rural Relais de l'Égalité » (ERRE) dont l'objectif consiste à désigner un élu référent volontaire à l'échelle départementale et communale formé à l'accueil, à l'accompagnement et à l'aide des victimes.

Cette rencontre fut l'occasion de valoriser des initiatives locales porteuses de réflexions et d'actions en soutien aux femmes en ruralité. C'est le cas de Simone, un tiers-lieu artistique et culturel installé depuis 2015 dans une ancienne usine de boîtes en Haute-Marne. Anne-Laure LEMAIRE en est la fondatrice, entourée d'artistes et d'habitantes, de salariées et de bénévoles. Depuis l'origine, le lieu et le projet sont majoritairement portés et développés par des femmes. En 2022, Simone a entamé une épopée à la croisée de l'art et de la sociologie, pour aller à la rencontre des femmes qui vivent sur son territoire, d'après les travaux de recherche et enquêtes de terrain des sociologues Benoît COQUARD et Margot IMBERT. En 2023, à l'initiative du collectif Rhizoma, une revue participative baptisée L'AUJOUR, qui s'adresse aux femmes du territoire tout en étant pensée et réalisée avec elles, a vu le jour.

De l'école au monde du travail : défis et réussites :

La deuxième journée du cycle s'est intéressée aux défis et réussites rencontrés par les femmes « de l'école au monde du travail » en milieu rural. Cette rencontre a souligné l'importance de la mise en réseau entre femmes et des cercles de sociabilités féminines comme levier d'émancipation et d'engagement. Elle a notamment permis de découvrir ces structures favorisant l'emploi et l'entrepreneuriat des femmes en milieu rural :

- L'Or du Commun, une association d'entraide entre entrepreneuses basée à Andolsheim (68) ;
- Femmes des Territoires Hautes Vosges, une initiative qui met en relation des entrepreneuses, deux associations de projet et des femmes qui soutiennent à les soutenir ;
- Les Semeuses, un collectif paysan installé dans la Meuse ;

Ainsi que le programme Elles osent en Grand Est, porté par la Région permettant chaque année à 12 lauréates d'être, d'une part, accompagnées pour oser, se créer un réseau, être rendues visibles ; et de l'autre, de pouvoir partager son expérience, échanger sur les opportunités et freins rencontrés au sein du groupe de femmes candidates, qui, petit à petit, comme ont pu l'évoquer les participantes, devient un réel groupe d'entraide et de soutien.



Femmes en milieu rural : quelle place dans l'espace public ?

Cette dernière journée a permis d'aborder la participation et la représentation des femmes dans les processus de décision locaux. Reine LEPINAY, Présidente de l'association Elles aussi! et membre du Haut Conseil à l'égalité, a évoqué parmi les principaux freins à l'engagement politique des femmes que nombreux relèvent du facteur juridique : l'absence de contrainte relative dans le mode de scrutin des communes de moins de 1 000 habitants, pour l'élection des conseils et exécutifs communautaires et la représentation des petites communes dans les conseils communautaires. Ainsi, plus on s'oriente vers des petites localités, plus ce sont des hommes qui ont le pouvoir. S'y ajoutent des facteurs démographiques et culturels (ressources financières et humaines, vieillissement de la population, violence envers les élu-es, stratégies politiques anciennes et sexisme, la répartition des tâches domestiques et éducatives entre femmes/hommes, les conditions d'emploi et de travail, la mobilité en zones rurales).

L'Etude¹ réalisée par l'association élues locales sur les violences sexistes en politique révèle que parmi les 966 participantes interrogées dans les départements français (hors Nièvre et Lotz) :

- 39% sont élus sur des postes portant sur l'Enfance - Culture - Social - Communication
- 74% ont un jour été confrontées à des remarques ou comportements sexistes
- 23% connaissant une femme qui a abandonné la politique suite à ces comportements

L'après-midi, les participant-es ont été invités à chausser les lunettes du genre pour s'interroger sur : hommes et femmes en ruralité : avons-nous les mêmes habitudes, les mêmes pratiques de l'espace public ? avons-nous la même présence dans ces lieux communs ?

Tout d'abord, est ressorti des échanges, la nécessité de ne pas limiter la réflexion à l'analyse de la rue, des transports, des gares mais de prendre en compte les lieux fondamentaux d'apprentissage de la mixité et des relations sociales, à savoir : les espaces jeunesse, de loisirs ou de culture (centres de loisirs, cours de récréation, city-stades, skate-parks), des lieux au sein desquels les jeunes vont apprendre et intérioriser des comportements et un usage différencié de l'espace.²

Dans le dernier numéro de la Gazette des communes³ dédiés à l'analyse des usages des équipements sportifs, il est renseigné que les financements publics bénéficieraient plus largement aux hommes qu'aux femmes, un constat appuyé par le renforcement des dispositifs de financement des équipements sportifs en milieu rural qui ont principalement abouti à l'implantation de city-stades et pump track.

¹ Résultats enquête (hubspotusercontent40.net)

² Rapport « Femmes et Espace public » du centre Aubertine Auclerc

³ <https://www.lagazettedescommunes.com/895708/sur-les-territoires-multisports-place-aux-filles/>



Edith MARUÉJOLS, à propos des city-stades « c'est de la préemption d'espace public, quasiment de la privatisation. Ne pourrions-nous pas envisager des équipements plus ouverts, véritablement multi-usages, plus animés par, notamment une association centrée sur le sport pour tous ? tout reste à inventer. »⁴

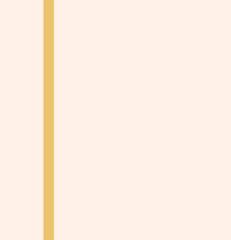
Sur ces questions, le CAUE d'Ardèche soulignait le rôle que les différents acteurs ont à jouer, qu'il s'agisse des élus, certes, mais aussi des enseignants, des parents... Il est aujourd'hui question de penser à mettre les espaces partagés, ou féminins, en vue, au centre du village, au moins autant que les city-stades, de proposer des alternatives qui leur conviennent. Or, cela commence par la mise en place de démarches de concertation plus égalitaire pour observer et prendre conscience collectivement des espaces peu exploités par les femmes.

Dans le cadre de ce cycle, Citoyens & Territoires a proposé la garde d'enfants sur place. Une offre fortement appréciée par les participantes qui ont pu se libérer pour participer. Au total, ce sont six petits qui ont été encadrés et ont pu jouer en toute quiétude pendant que leurs mamans assistaient à la journée.

POINT DE VUE

VIVRE ET GRANDIR EN MILIEU RURAL : RETOUR SUR L'INTERVENTION DE YAËLLE AMSELLEM-MAINGUY

Lors de la rencontre du 24 mai à Saint-Dié des Vosges « Femmes en milieu rural - ACTE II : De l'école au monde du travail : défis et réussites », nous avons eu le plaisir d'accueillir et de bénéficier de l'intervention de Yaëlle AMSELLEM MAINGUY, sociologue, chargée de recherche à l'INJEP à Paris mais avant tout autrice de l'ouvrage « Les filles du coin : vivre et grandir en milieu rural », lors d'une intervention croisée avec des jeunes étudiantes de la MFR de Saint-Dié suivant un Bac pro SAPAT. Ce numéro souhaitait retracer ses propos qui ont fait l'unanimité...



Yaëlle AMSELLEM-MAINGUY

C&T : Qu'est-ce qu'être une fille du coin ?

Ètre « une fille du coin » c'est être une fille marquée par sa lignée familiale. On le ressent à la manière dont les femmes sont appelées dans les villages (« la petite du boulanger », « la fille du facteur », « la petite Dupin »), on ne lui donne plus de prénom, elle est définie par sa filiation. Et lorsqu'on parlant d'une fille, on la nomme, c'est souvent dans un contexte de dénigrement, pour signifier qu'elle n'est pas fréquentable, dire son prénom est le marqueur du rejet, elle n'est pas ou plus la fille de quelqu'un.

Une fille du coin est une fille qui fait partie d'une famille que tout le monde connaît et respecte ; c'est aussi être reconnue comme fille dont les parents sont connus, actifs dans la vie de la commune (activités sportives ou culturelles...) et dont le comportement est louable.

Quand on demande aux filles de décrire les jeunes du coin, elles décrivent les garçons car elles ne traînent pas avec les autres filles car font trop d'histoires. C'est aussi se questionner sur la place des jeunes dans les villages. Notamment des femmes, car les femmes ne stationnent pas, les femmes circulent et on ne sait pas où elles se trouvent. On se rend compte que l'espace public dans les villages sont plus dédiés aux hommes et non pas pour les femmes.

C&T : Vers quelles études et emplois s'orientent ces jeunes femmes ?

La sociologue a rappelé que le milieu rural ne se résume pas aux métiers de l'agriculture. Il y a aussi beaucoup d'ouvriers et d'employés. Cela a des effets sur les formations proposées ou envisageables selon les emplois disponibles sur le territoire. Le choix des études relève aussi de la nécessité de trouver du travail d'où un intérêt des jeunes filles à s'orienter vers les métiers d'aide à la personne et des métiers en tension qui offrent une sécurité au recrutement (pas de discrimination car les besoins sont trop forts). Les études sont souvent plus courtes pour les gens issus du milieu rural. La distance à parcourir pour accéder aux formations contraint certains jeunes à intégrer un internat. L'internat représente bien sa fille la première séparation entre la fille et sa mère. La mère souffre autant que de l'absence de l'autre. Ce d'autant plus lorsque la fille a une place centrale dans la gestion du foyer.

La question du réseau pour trouver un travail s'impose encore plus en milieu rural avec la bouche-à-oreille. Être une fille du coin permet d'avoir la nouvelle de l'offre d'emploi avant même que l'offre ne soit publique et lui donne donc un avantage certain à d'autres personnes n'étant pas du coin. Au regard de la pénurie d'emplois dans certaines zones rurales et parce que les femmes sont moins mobiles que les hommes (qui ont la voiture), les femmes se disent chanceuses d'avoir un emploi. Si celui-ci ne leur plaît pas, elles font avec.

C&T : Et les loisirs dans tout ça ?

En milieu rural, les garçons ont bien plus de loisirs que les femmes. Le loisir est perçu comme relevant du simple plaisir et peut contrevenir à certaines contraintes financières.

La place de la voiture est aussi importante pour se rendre au lieu du loisir et toute une organisation est pensée d'autant plus que dans les foyers n'ayant qu'une voiture, celle-ci est généralement attribuée aux activités masculines (travail, loisirs...).

Le sport comme loisir creuse encore plus le fossé des inégalités. Si les sports sont mixtes à l'enfance, l'adolescence sépare filles et garçons. On part sociologiquement du principe que les filles n'aiment pas le sport. Cela entraîne une série de causes à l'origine : moins de pratiquantes présélectionnées, donc moins d'offres sportives pour les femmes, un éloignement des offres existantes, un manque de professeurs/d'entraîneurs, ce qui pousse les femmes à ne pas pratiquer de sport. De manière générale, la pratique d'un loisir pour une femme demande une organisation dans la gestion des tâches journalières et dans les conditions favorables à la pratique d'un loisir. Elles vont donc lâcher le sport et donc devoir s'investir dans la maison mais on va leur reprocher de ne pas bouger ni faire de sport.

L'ÉCHO DES RÉSEAUX

LE CIVAM (CENTRES D'INITIATIVES POUR VALORISER L'AGRICULTURE ET LE MILIEU RURAL), UN RÉSEAU ENGAGÉ SUR LES QUESTIONS DE GENRE DANS LE MONDE AGRICOLE ET RURAL

Les CIVAM sont des groupes d'agriculteurs et de ruraux qui travaillent de manière collective à la transition agro-écologique. Ils constituent un réseau de près de 130 associations en France et défendent une agriculture plus économique, autonome et durable et ce animant et accompagnant selon les principes de l'éducation populaire, les projets collectifs et durables qui contribuent à dynamiser le tissu socio-économique rural.



Lors de la rencontre du 1^{er} mars, nous avons reçu le témoignage du CIVAM de l'Oasis, qui œuvre principalement en Champagne crayeuse, et plus précisément sur les départements de la Marne et de l'Aube sur les interactions entre agronomie et biodiversité en zone de grandes cultures. En 2023, la structure s'est lancée dans l'animation d'un groupe de 12 femmes agricultrices et citoyennes en non-mixité choisie (et non subie), suite à un besoin partagé de se retrouver entre femmes et par absence de solutions existantes.

Ainsi, nous avons reçu les témoignages de Colette, Valérie, Monique, Christine et Hélène : qui se présentent comme agricultrices et femmes du milieu. Parfois membres de familles, ce qu'elles ont exprimé c'est la nécessité pour elles de se retrouver en non-mixité choisie parce qu'il avait tout, comme un outil permettant de créer un espace de ressourcement pour gagner en estime de soi et en pouvoir d'agir. Elles ont pu témoigner du caractère essentiel de leurs rencontres entre paires portées par le CIVAM, pour faciliter l'entraide et le partage de compétences.

Ce n'est pas de cette manière qu'elles trouvent le moyen de se libérer de la peur, voire de la honte, à devoir demander aux hommes qui les entourent des conseils, de l'aide... Ce n'est que de cette manière qu'elles ont trouvé des remèdes à leurs difficultés, qu'elles soient d'ordre technique (comment planter une haie...), d'ordre organisationnel (comment gérer son temps, comment articuler l'éducation des enfants et la gestion de la ferme...), d'ordre familial (comment mieux équilibrer la charge mentale dans le couple...).

Concrètement, ce réseau prend la forme de rdv 5 à 6 fois par an sur diverses thématiques :

- Valoriser les compétences de chacun en matière de techniques agricoles (soudure, mécanique, traction animale, ...) mais également non-agricoles (équitation vie associative et professionnelle)
- Organiser un réseau d'entraide agricole pouvant être le lieu d'échanges animés
- Prévoir de la co-construction de résolution de problème lorsque le besoin s'en fait sentir
- Créer un système de marrainage



L'exposition itinérante du CAUE d'Ardèche « Les espaces publics ruraux ont-ils un sexe ? »

